

À PARTIR DE LA RENTRÉE 2026-2027

Chaque élève recevra un keyfob jaune personnel
qui deviendra l'**outil unique** pour accéder à la cantine
et payer à la cafétéria.



Ce changement vise à simplifier le quotidien des élèves,
sécuriser les paiements et moderniser la gestion de la restauration scolaire.

1. UN SEUL KEYFOB – TROIS USAGES



ACCÈS À LA CANTINE



- Le keyfob est utilisé uniquement pour contrôler l'accès à la cantine via les tourniquets.
- Un seul passage par jour, un keyfob par élève.
- Les élèves avec un abonnement n'ont aucun paiement supplémentaire à effectuer.
- Pour un repas occasionnel, réservez et payez à l'avance (en ligne ou sur borne). Le repas est chargé sur le keyfob et donne accès ce jour-là.



Les keyfobs seront distribués le 3 septembre avec l'aide des Conseillers d'éducation. Après cette date, ils pourront être retirés au bureau de la cantine (situé près du réfectoire).



PAIEMENTS À LA CAFÉTÉRIA

- Le même keyfob devient le nouveau moyen de paiement à la cafétéria.
- Une fois rechargé en ligne ou sur l'une des bornes, il permet d'acheter des boissons et des repas.
- Pour laisser le temps à chacun de s'organiser, les espèces et la carte bancaire restent acceptées jusqu'au 31 octobre 2026.
- À partir du 1er novembre 2026, le keyfob rechargé sera le seul moyen de paiement accepté.
- Les bornes, installées dans les deux réfectoires, permettent :
 - de recharger le keyfob par carte bancaire ;
 - d'acheter un repas occasionnel (9,80 €), payable par carte bancaire ou keyfob.
- Le solde est consultable à tout moment via l'application mobile ou la plateforme.



PÉRIODE DE TRANSITION DES PAIEMENTS

Pour laisser à chacun le temps de s'adapter, les espèces et la carte bancaire resteront acceptées à la cafétéria jusqu'au 31 octobre 2026. À partir du 1er novembre 2026, le keyfob rechargé sera le seul moyen de paiement.



KEYFOB OUBLIÉ ?

Aux bornes, les élèves peuvent générer un QR code temporaire pour accéder à la cantine pour la journée.

- L'élève s'identifie à la borne avec son identifiant élève.
- La borne génère un QR code.
- L'élève scanne le QR code au tourniquet pour accéder à la cantine.
- Le keyfob est automatiquement désactivé pour la journée pour des raisons de sécurité.



ACTIONS À EFFECTUER AVANT LA RENTRÉE

- Si votre enfant est nouvel élève ou passe de P5 Evere à S1, effectuez son inscription à la cantine via votre Espace Privé APEEE.

Sans keyfob activé, l'accès à la cantine ne sera pas possible.



À VENIR EN AOÛT

Une communication dédiée vous expliquera en détail le fonctionnement de la nouvelle plateforme : activation du compte, rechargement du keyfob, achat de repas occasionnels et gestion de votre compte.

LE KEYFOB, LES BORNES & LA PLATEFORME



LE KEYFOB JAUNE, REMIS À LA RENTRÉE

Chaque élève reçoit un keyfob jaune nominatif (puce NFC) en début d'année, contre une caution de 10 €.

Cette caution est demandée à chaque remise — y compris en cas de remplacement — et sera remboursée à la fin de la scolarité de l'élève.



En cas de perte, merci de contacter le bureau de la cantine dès que possible, par téléphone, par email ou en vous présentant au bureau, afin de faire désactiver le keyfob et d'en obtenir un nouveau.

LES BORNES : TROIS USAGES BIEN DISTINCTS

Les bornes sont installées dans les deux réfectoires (cantine et cafétéria).



RECHARGER LE KEYFOB

Rechargez le solde de votre enfant par carte bancaire. Ce solde sert ensuite aux achats à la cafétéria.



ACHETER UN REPAS OCCASIONNEL

Indépendamment du solde, achetez un repas à l'unité au prix de 9,80 €, à consommer immédiatement, payable par carte bancaire ou keyfob (en ligne ou sur la borne).



KEYFOB OUBLIÉ ?

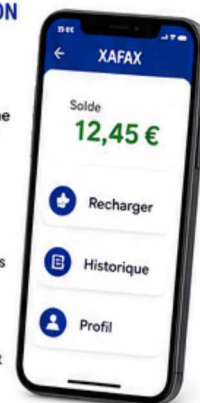
Générez un QR code temporaire sur la borne pour accéder à la cantine pour la journée. Le keyfob est automatiquement désactivé pour la journée.

LA PLATEFORME & L'APPLICATION POUR LES PARENTS

- A CRÉER SON COMPTE KEYFOB**
Créez votre compte sur la plateforme Keyfob : XAFAX (site ou application mobile) avant le 3 septembre.

- B RECHARGER LE KEYFOB**
Rechargez le solde cafétéria en quelques clics et suivez les dépenses en temps réel.

- C GÉRER L'ABONNEMENT**
Les abonnements cantine continuent d'être gérés via votre Espace Privé APEEE, sans changement.



AIDE FINANCIÈRE

Les familles rencontrant des difficultés financières peuvent introduire une demande d'aide via le Fonds Social de l'APEEE, conformément au règlement disponible sur notre site internet.



COTISATION APEEE

Votre première facture inclura la cotisation annuelle APEEE de 57 €. Cette cotisation est obligatoire et nécessaire pour accéder à tous les services APEEE, y compris les activités extrascolaires.



DES QUESTIONS ?

L'équipe cantine reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette transition.

cantine@woluweparents.org

+32 774 22 17